

DEMANDE D'ATTESTATION DE REUSSITE

**Cocher les cases qui correspondent à la demande et renseigner LISIBLEMENT les rubriques.
Si votre demande concerne plusieurs examens, vous devrez remplir un imprimé par examen.**

**Avant de faire votre demande, pensez à vérifier si votre attestation est disponible sur le site :
[le service d'attestation en ligne diplôme.gouv](http://le.service.d'attestation.en.ligne.diplome.gouv)**

BTS	<input type="checkbox"/> Session (année)	BP	<input type="checkbox"/> Session (année)
BAC GENERAL	<input type="checkbox"/> Session (année)	BEP	<input type="checkbox"/> Session (année)
BAC TECHNO	<input type="checkbox"/> Session (année)	CAP	<input type="checkbox"/> Session (année)
BAC PRO	<input type="checkbox"/> Session (année)	Mention Complémentaire	<input type="checkbox"/> Session (année)
DECESF	<input type="checkbox"/> Session (année)	DNB (Diplôme National du Brevet)	<input type="checkbox"/> Session (année)
DEES-DEETS-DEME	<input type="checkbox"/> Session (année)	CFG (Certificat de Formation générale)	<input type="checkbox"/> Session (année)
		Diplômes comptables	<input type="checkbox"/> Session (année)

Nom de naissance : Nom d'usage : Prénom :

Adresse : Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

Date de naissance : lieu de naissance :

Série (bac) : Spécialité :

Spécialité (autres examens) :

Etablissement scolaire fréquenté :

Centre d'examen :

Votre demande doit comprendre obligatoirement :

- Le présent formulaire dûment rempli, signé et daté
- La copie recto/verso d'une **pièce d'identité de l'intéressé(e)**
- Si vous souhaitez que le document vous soit transmis par mail : veuillez indiquer lisiblement votre adresse mail sur l'imprimé.
- Si vous souhaitez recevoir le document par voie postale : vous devrez joindre à votre demande une enveloppe (110X220) libellée à votre adresse et affranchie au tarif de 2,32€.

IMPORTANT:

- Votre demande doit se faire obligatoirement **par mail ou courrier** (demande par téléphone non acceptée). Le délai nécessaire au traitement de la demande se situe entre quinze jours et un mois à partir de la réception de la demande. Les demandes reçues à partir de la mi-juillet seront traitées à compter de début septembre.
- Une information erronée et/ou l'absence d'une pièce entrainera du retard dans le traitement de votre demande.
- L'attestation n'est délivrée qu'une seule fois, vous devez en faire des copies.

Je déclare sur l'honneur être le (la) candidat(e) concerné(e) par la demande de document ou son représentant légal. J'ai connaissance du fait que toute déclaration frauduleuse peut faire l'objet de poursuites (art 441-7 du code pénal)

Date et signature (obligatoire)

Envoyer votre demande par mail à dec@ac-toulouse.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Rectorat de l'académie de Toulouse
Direction des Examens et Concours
CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4